

218495-2026 - Gara

Francia – Servizi architettonici e servizi affini – Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du bâtiment D du campus Pharmacie.

OJ S 62/2026 30/03/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

E-mail: carine.machacek@univ-montp3.fr

Forma giuridica del committente: Organismo di diritto pubblico

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Istruzione

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du bâtiment D du campus Pharmacie.

Descrizione: La présente consultation est passée, dans le respect des dispositions du code de la commande publique, selon la procédure suivante : Procédure avec négociation conformément aux articles R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique.

Identificativo della procedura: f83a58b8-cef7-4031-9507-8fd215a084c4

Identificativo interno: PCN 2026-01

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

Caratteristiche principali della procedura: La présente consultation est passée, dans le respect des dispositions du code de la commande publique, selon la procédure suivante : Procédure avec négociation conformément aux articles R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique. A l'issue de la phase candidature, le nombre de candidats admis à soumissionner sera de 3 (trois). Préalablement à l'établissement de la liste des candidats admis à remettre une offre, le pouvoir adjudicateur procédera à la vérification de la situation des candidats retenus conformément aux dispositions de l'article 6.2 ci-dessous. Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble des éléments demandés à l'article 5.2 « Eléments nécessaires au choix de l'offre », servira de base à la négociation avec les candidats retenus à l'issue de la phase Candidature. Toutefois, ne pourront pas faire l'objet d'une négociation : • Les offres finales ; • Les critères de sélection des offres ; • Le principe de réhabilitation. La négociation se déroulera en une seule phase. Lors de cette phase de négociation, les candidats pourront être invités par le pouvoir adjudicateur à un ou plusieurs entretiens. A l'issue de chaque entretien, chaque candidat sera invité à remettre une nouvelle offre, qui feront l'objet d'un classement intermédiaire, jusqu'au dépôt des offres finales. En cas d'absence de remise d'une offre par le candidat dans le cadre de la négociation, l'acheteur tiendra compte de la dernière offre conforme remise par ce candidat pour procéder à son analyse. L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie, après classement des offres, par la personne ou l'organe compétent. Le pouvoir adjudicateur pourra en toute hypothèse décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La proposition de variantes n'est pas autorisée. Le marché ne comporte pas de prestation

supplémentaire éventuelle. Le marché est unique. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Un seul marché sera donc passé pour la réalisation des prestations de maîtrise d'oeuvre. Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou des entreprises groupées. En cas de constitution d'un groupement et dans le cas où il ne revêtirait pas cette forme lors du dépôt de sa candidature ou de son offre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. Un mandataire ne peut être candidat (individuel ou membre d'un groupement) que dans une seule équipe.. Au regard du contenu des missions prévues au marché, le mandataire devra obligatoirement avoir la qualité d'architecte au sens de la loi n°77-2 sur l'architecture du 3 janvier 1977. En outre et s'agissant des cotraitants, un opérateur économique qui, dans un groupement de candidats, apporte au moins une des compétences définies ci-après ne peut pas être membre d'un quelconque autre groupement de candidats : - Etudes Thermique / CVC / Fluide / GTB ; - Etudes CFA / CFO ; - Equipements de laboratoires ; - Structure ; - Démarche environnementale ; - Économie de la construction. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence. Dans la mesure où la mise en concurrence du premier marché doit avoir pris en compte le montant total envisagé, le montant des marchés de prestations similaires ne pourra en aucun cas faire excéder un éventuel seuil de procédure, cela entraînerait de fait irrégularité du marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché. Chaque candidat invité à remettre une offre et ayant remis des prestations conformes au règlement de consultation recevra une prime d'un montant de 8 000,00€ hors taxe, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur. Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas au programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être effectuée de manière discrétionnaire par le maître d'ouvrage. Pour le futur titulaire, l'indemnité versée au stade de la consultation sera déduite des honoraires de la phase DIAG. Le versement de la prime aux candidats s'effectuera postérieurement à la notification du marché et dans un délai de 30 jours à compter du dépôt d'une facture du candidat évincé sur le portail Chorus Pro.

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71200000 Servizi architettonici e servizi affini

2.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Université de Montpellier - Campus Pharmacie Avenue Charles Flahaut

Località: Montpellier

Codice postale: 34090

Suddivisione del paese (NUTS): Hérault (FRJ13)

Paese: Francia

2.1.4. Informazioni generali

Questa procedura sarà indetta nuovamente.

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du bâtiment D du campus Pharmacie.

Descrizione: a - Caractéristiques techniques : Les travaux seront réalisés dans un bâtiment complémentaire mis à disposition pour le chantier mais situé dans un campus en activité. Le Campus Pharmacie est un établissement unique ERP de type R de 1ère catégorie avec un seul SSI. b - Lieu d'exécution : Campus Pharmacie - Avenue Charles Flahaut - 34090 MONTPELLIER c - Enveloppe prévisionnelle des travaux : 7 800 000,00 Euros HT (valeur mars 2026) d - Planning prévisionnel : durée prévisionnelle d'exécution des prestations 48 mois. Le projet de restructuration du Campus de Pharmacie est inscrit comme priorité du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière. L'objectif est de tirer le meilleur parti de la réhabilitation des surfaces existantes pour permettre l'excellence disciplinaire et la mise en synergie transdisciplinaire de la formation, de la recherche et de l'innovation, dans un site rénové avec le souci permanent de préserver les conditions de travail des personnels et usagers. Le campus pharmacie est un établissement unique, ERP de type R de 1ère catégorie avec activités secondaires de type L, N, W et Y, ensemble immobilier composé de multiples bâtiments, reliés par une galerie centrale dont la rénovation est réalisée par une suite d'opérations. La présente opération concerne la rénovation du bâtiment D et des galeries AC-CD attenantes. Le bâtiment D est composé de 4 niveaux et d'un sous-sol. Les galeries AC-CD sont édifiées en simple rez-de-chaussée sur un niveau de sous-sol. Le bâtiment D est actuellement occupé par des laboratoires de recherche, des espaces d'enseignement et des espaces tertiaires. N'ayant pas fait l'objet de rénovation globale depuis sa construction, cette opération s'impose aujourd'hui afin d'y implanter : • Des espaces d'enseignement adaptés aux besoins actuels (taille adaptée aux effectifs, équipements adaptés au type de pédagogie, etc.) ; • Des laboratoires regroupés au sein d'un même lieu, adaptés aux besoins techniques des chercheurs, dotés d'un degré de sécurité suffisant et offrant des lieux de rencontre pour favoriser la communication entre équipes ; • Des espaces de travaux fonctionnels et agréables, des bureaux ; • Des locaux supports et techniques. Les galeries AC-CD reliant les bâtiment A, C et D sont aujourd'hui occupées par une salle de restauration, la chaufferie de l'établissement (hors projet), des locaux d'enseignement et la pharmacie expérimentale. L'opération de rénovation permettra d'y aménager : • Une salle gradinée d'environ 120 places • Un nouvel espace de restauration Cette restructuration sera l'occasion d'une remise à niveau technique du bâtiment, incluant notamment les rénovations indispensables à la pérennité et à l'exploitation du bâtiment : • Le désamiantage des zones concernées ; • La remise aux normes techniques et incendie ; • Les travaux de mise en accessibilité ; • Les travaux de mise en sécurité ; • Une réhabilitation des espaces intérieurs ; • Le remplacement des menuiseries extérieures des façades dans la continuité des bâtiments rénovés. Le marché est unique. Le marché qui sera conclu à la suite de la procédure engagée aura pour objet l'exécution des missions de maîtrise d'oeuvre suivantes définies par le livre IV de la partie 2 du code de la commande publique : • DIAG (mission complémentaire); • APS ; • APD ; • PRO ; • ACT ; • VISA ; • DET ; • AOR ; • SSI (mission complémentaire). Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Le marché sera attribué à une équipe justifiant obligatoirement de la présence d'un architecte inscrit à l'ordre des architectes ou dans un registre professionnel équivalent. Le marché sera attribué à une équipe de maîtrise d'œuvre justifiant obligatoirement et a minima de toutes les compétences suivantes : • Un ou plusieurs architectes inscrit à l'ordre des architectes ou dans un registre professionnel équivalent – l'un d'eux étant le mandataire du groupement ; • Un ou plusieurs bureaux d'études ayant des compétences avérées dans les

domaines suivants : o Etudes Thermique / CVC / Fluide / GTB ; o Etudes CFA / CFO ; o Equipements de laboratoires ; o Coordination SSI ; o Structure ; o Démarche environnementale ; o Économie de la construction ; o Acoustique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que, conformément aux articles L. 2193-3 et R. 2142-27 du code de la commande publique, la mission SSI est une mission essentielle du futur marché de maîtrise d'œuvre. A ce titre, elle devra être effectuée par un des membre du groupement clairement identifié, et ne pourra faire l'objet d'aucune sous-traitance , même partielle. Ce membre devra justifier disposer de l'aptitude à exercer l'activité de coordonnateur SSI en France pendant toute l'exécution du marché. L'absence d'une compétence exigée entraînera l'élimination du candidat. Ces compétences seront démontrées par la présentation de références équivalentes ou, le cas échéant, par certifications d'organismes compétents.

Identificativo interno: 1

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71200000 Servizi architettonici e servizi affini

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Campus Pharmacie Rue Charles Flahaut

Località: Montpellier

Codice postale: 34090

Suddivisione del paese (NUTS): Hérault (FRJ13)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: L'intégralité des critères de sélection des candidatures et des offres figurent dans le règlement de consultation

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Prix = (prix du candidat le moins disant / prix du candidat) x 40

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Valeur technique : 1) Décomposition des missions et des intervenants dédiés au projet, (annexe n°1 à l'acte d'engagement) - 30 points ; 2) La note méthodologique et d'organisation - 20 points ; 3) Les intentions architecturales - 10 points
Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)
Criterio di aggiudicazione: numero: 60

5.1.11. Documenti di gara

Lingue in cui i documenti di gara sono ufficialmente disponibili: francese
Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 27/04/2026 13:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale
Indirizzo dei documenti di gara: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_gPtlKL2Fx

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria
Indirizzo per la presentazione: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_gPtlKL2Fx
Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese
Catalogo elettronico: Non consentita
Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 07/05/2026 13:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Non consentita
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì
Accordo finanziario: Les prestations seront financées notamment selon les modalités suivantes : sur intérêts de la dotation campus. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione di mediazione: Tribunal administratif de Montpellier
Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Montpellier
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: Tribunal administratif de Montpellier
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus
Organizzazione che tratta le offerte: Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

Numero di registrazione: 93249089900014

Indirizzo postale: 8 rue de l'Ecole Normale

Località: Montpellier

Codice postale: 34090

Suddivisione del paese (NUTS): Hérault (FRJ13)

Paese: Francia

E-mail: carine.machacek@univ-montp3.fr

Telefono: 0669374303

Indirizzo per lo scambio di informazioni (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_gPtitKL2Fx

Profilo del committente: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

Organizzazione che tratta le offerte

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunal administratif de Montpellier

Numero di registrazione: 17340005200010

Indirizzo postale: 6 rue Pitot

Località: Montpellier

Codice postale: 34000

Suddivisione del paese (NUTS): Hérault (FRJ13)

Paese: Francia

E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telefono: 0467548100

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

Organizzazione di mediazione

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: c3013948-a1b4-40c8-836d-68ca8909aa7b - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 26/03/2026 17:13:20 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 218495-2026

Numero dell'edizione della GU S: 62/2026

Data di pubblicazione: 30/03/2026